



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.58.43.00.60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

## COMMISSION SPORTIVE

PV 34 Sp 6

### Réunion téléphonique du 9 septembre 2022

**Présents** : MM Barrault – Guyot - Schminke

Début de la réunion à 10 h 00.

## 1. Changements horaires, dates, terrains

### **Indisponibilité du Complexe René Yves Aubin à Auxerre**

#### **Courriel du club d'Auxerre ASC en date du 8 septembre 2022**

La commission, reprenant le dossier,

- attendu que le club d'Auxerre ASC a fourni un terrain de repli (comme demandé) : installation du stade des Brichères à Auxerre (terrain stabilisé)
- rétablit la programmation initiale des matchs pour les journées des 10 et 11 septembre 2022, comme suit :
  - D4 gr B 25016081 Auxerre ASC 2 - Toucy 3/Champignelles 1, dimanche 11 septembre à 15 h 00
  - U18 D1 25004209 Auxerre ASC 1 - Sens FC 1, samedi 10 septembre à 16 h 00.

### **Match 25016556 du 11.09.22 Asquins Montillot 2 – Andryes départemental 4 gr B**

Demande de report et d'inversion de match du club d'Andryes en date du 4 septembre 2022.

La commission, reprenant le dossier,

- accepte le report de cette rencontre et donne ce match à jouer le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Fin de la réunion à 11 h 00.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de séance - Mr Didier Schminke